Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 38 (1909)

Heft: 17

Rubrik: Échos de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

St

Toute la souche souterraine exhale une odeur forte et désagréable lorsqu'elle est fraîche; la dessication y développe un arome agréable oute mblable à celui de la noisette; réduite en poudre, elle provoque eternument et une sécrétion plus abondante de salive lorsqu'on a met lans la bouche.

L'Iris jaune (*J. pseudo-acorus*) ou Iris des marais, Flamme d'eau, commune dans les eaux de la plaine, a des propriétés analogues à celles de l'Iris germanique.

Famille des Graminées.

CHIENDENT (Triticum repens L., Agropyrum repens Beauv.). Froment rampant, Vulg. Chiendent, Grammont. — Nous appelons le Chiendent mauvaise herbe parce qu'elle nuit à nos cultures et qu'il est très difficile de le détruire, à cause de ses longues racines rampant dans toutes les directions et dont le moindre morceau reproduit la plante.

Le temps le plus favorable pour récolter la racine de Chiendent est le mois d'octobre.

Goûtez ces racines noueuses et blanchâtres, vous trouverez que les plus tendres, les plus jeunes, ont une saveur légèrement sucrée. C'est qu'en effet elles contiennent du sucre et de l'amidon. Voilà pourquoi si on les fait bouillir dans de l'eau, après les avoir un peu écrasées, vous obtiendrez une tisane adoucissante, légèrement diurétique et rafraîchissante. C'est la tisane commune des hôpitaux. Les médecins le rangent parmi les médicaments émollients, c'est-à-dire capables de ramollir, de relâcher les parties avec lesquelles on les met en contact, de calmer l'irritation, de diminuer la douleur. En se mêlant avec le sang, ils le délayent, le rendent moins excitant et, par conséquent, font cesser les inflammations.

(A suivre.)

ÉCHOS DE LA PRESSE

--

L'Ecole nationale, revue pédagogique belge, consacre un long article, signé V. Mirguet, aux « Nouvelles conceptions de la préparation professionnelle des instituteurs ». L'auteur, après avoir constaté que la question de la réforme des écoles normales est catégoriquement posée non seulement en Belgique, mais « dans toutes les contrées appartenant au domaine de la haute civilisation », esquisse à grands traits les développements successifs de l'enseignement primaire et de l'institution normale. « L'internat se présenta d'abord comme la solution raisonnable en même temps que la plus économique du problème. » Mais il résulta du système que les élèves, désormais emmurés, ne purent se développer au contact d'autres mentalités que celles de leurs camarades ou de

Spriteurs maîtres. Cet état de choses donne, en général, au « dire de certains confrères des autres degrés de l'enseignement, un esprit un peu étroit méticuleux, suffisant et dogmatique, qui est, à proprement parler, Le qu'er France et en Belgique, ils ont, non sans une pensée de dénigremen, qualifié d'esprit primaire ». Plus loin, on reconnaît que le nombre des jeunes gens qui se vouent à l'enseignement est restreint pour le motif qu'une rémunération trop faible est attribuée aux services de l'instituteur. « La première mesure utile pour attirer plus de jeunes gens vers cette carrière serait donc de relever considérablement le taux des traitements des maîtres, de façon à rendre enviable l'avenir moral et matériel qu'elle leur réserve. Immédiatement on verrait affluer à l'examen d'admission des récipiendaires de qualité suffisante pour permettre un choix sévère. » Ce point réglé, une autre question intéressante se pose. « Est-il avantageux pour l'instituteur de recevoir l'instruction générale en des établissements spéciaux; ou n'est-il pas préférable qu'il l'acquière, comme les autres jeunes gens qui se préparent à des professions de même importance sociale, en des établissements ouvrant des horizons plus riches d'air et de lumière, où, comme dit Montaigne, « son cerveau se frottera à d'autres cerveaux », où il prendra contact avec des condisciples ayant une autre origine et d'autres perspectives d'avenir, par suite, une autre façon de sentir et de penser? Mais la question en l'occurrence se complète par cette autre: est-il vraiment désirable que l'instituteur passe par l'Université et quels avantages éventuels les maîtres de l'enseignement élémentaire, et cet enseignement lui-même, retireraient-ils vraisemblablement d'une telle préparation?

« On répond : il n'y a pas de motifs pour que l'instituteur, dont la fonction ne le cède en importance à aucune autre au point de vue social; dont la tâche n'est ni moins difficile ni moins délicate au point de vue pédagogique que celle de ses confrères des autres degrés de l'enseignement, ne reçoive pas la même culture supérieure que les jeunes gens de son âge se destinant aux autres carrières libérales. » Bref, M. Mirguet conclut à l'opportunité, même à la nécessité de la formation de l'instituteur par l'athénée et l'Université. Cependant, ce système présentera de multiples inconvénients dans son application.

« D'abord la nouvelle méthode de formation normale aurait certainement pour effet de réduire le nombre des aspirants instituteurs par suite des études plus longues, plus difficiles et plus coûteuses qu'elle nécessiterait, pour ne conduire cependant qu'à des positions modestes et en général insuffisamment rémunératrices. L'élément campagnard surtout, qui vit en des milieux parfois très éloignés des centres universitaires et des sièges d'établissements d'instruction moyenne propres à préparer aux études supérieures serait peu favorisé par le système nouveau. Or, cet élément a fourni, jusqu'à ce jour, en grand nombre, aux écoles normales, des recrues exceptionnellement qualifiées pour l'enseignement, par leur capacité de résistance à la fatigue, si précieuse dans la profession d'instituteur; par leur application au travail et leur ténacité dans l'effort, acquise dans le milieu familial au cours d'une enfance souvent besogneuse; par leur vif et constant souci de mieux

laire; par leur sentiment si juste des goûts et des besoins des populations rurales, à l'éducation desquelles elles désirent se consacrer. »

e; pun autre danger signalé est l'occasion que ce système offrirait aux maîtres d'éccole ainsi préparés de « s'évader trop nombreux de la carrière.

Nous nous apercevons que notre « écho de la presse » s'allonge et se répercute trop loin. Terminons par une dernière citation : « Le type classique des écoles normales semble avoir vécu et le problème de leur transformation dans un esprit plus moderne a été simultanément posé et résolu en Suisse, en Angleterre, aux Etats-Unis et en certaines parties de l'Allemagne. »

J. Crausaz.

LORGUE DE HAUTERIYE

En souvenir de son inauguration.

Un bruissement de voix, grande vague qui roule, De la nef encombrée arrive, flot confus; Et l'attente se peint sur toute cette foule Qui s'agite impatiente en cette heure attendue. ... Bientôt un pas discret sous la voûte gothique Résonne et le silence envahit le saint lieu; L'artiste s'est montré sur la tribune antique Et chacun l'a suivi d'un regard anxieux. ... C'est l'instant désiré où l'orgue qui sommeille Depuis bien des années va s'éveiller enfin; Il se dresse là-haut comme un géant qui veille, Elevant vers le ciel ses longs tuyaux d'étain. Longtemps, il fut muet, recouvert d'un grand voile, Il semblait n'être plus dans le temple désert; Nul ne songeait à lui, il dormait, pauvre étoile Perdue au fond des cieux. Mais on l'a découvert Et cette fois brillant, dans sa vieille parure Il paraît rajeuni de tant de jours vécus. Le temps l'a respecté et sa voix mâle et pure Va s'élever bientôt, car il nous est rendu. ... Soudain le bras nerveux de l'artiste s'abaisse... De l'orgue ainsi pressé s'élance impétueux Un torrent d'harmonie; sur l'assistance épaisse Plane alors avec lui l'étonnement pieux. L'immense arche s'emplit de mille voix puissantes Et l'écho retentit de l'accord imposant